



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

RÉVISION LUDIQUE - RÉGIME FRANÇAIS (1608-1760)



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Révision ludique Régime français (1608-1760)

Pendant plus de 200 ans, le territoire du Québec constitue l'une des principales parties d'une vaste colonie française qu'on appelle la Nouvelle-France. Encore aujourd'hui, l'héritage français y est très présent. La langue française, la fleur de lys sur le drapeau et le découpage des terres agricoles en rangs ne sont que quelques exemples de cette empreinte française.

En parcourant ce cahier de jeux, remémorez-vous les éléments qui ont marqué la société coloniale sous l'autorité de la métropole française.

L'objectif de ce cahier est de vous **permettre de réviser de façon ludique les événements marquants et évolutifs de la colonie et de sa société lors du Régime français**, tels que vus en classe dans le cadre du cours d'histoire de 3^e secondaire.

Une fois le cahier complété, vous devriez être en mesure de répondre aux questions suivantes :

- **Quelles sont les dates importantes qui ont marqué l'histoire du Québec entre 1608 et 1760?**
- **Qui sont les personnages marquants de la Nouvelle-France?**



Besoin d'aide? Consultez la ligne du temps sur le site Web jeunesse de l'Assemblée nationale au (<http://paricilademocratie.com/survoler>).

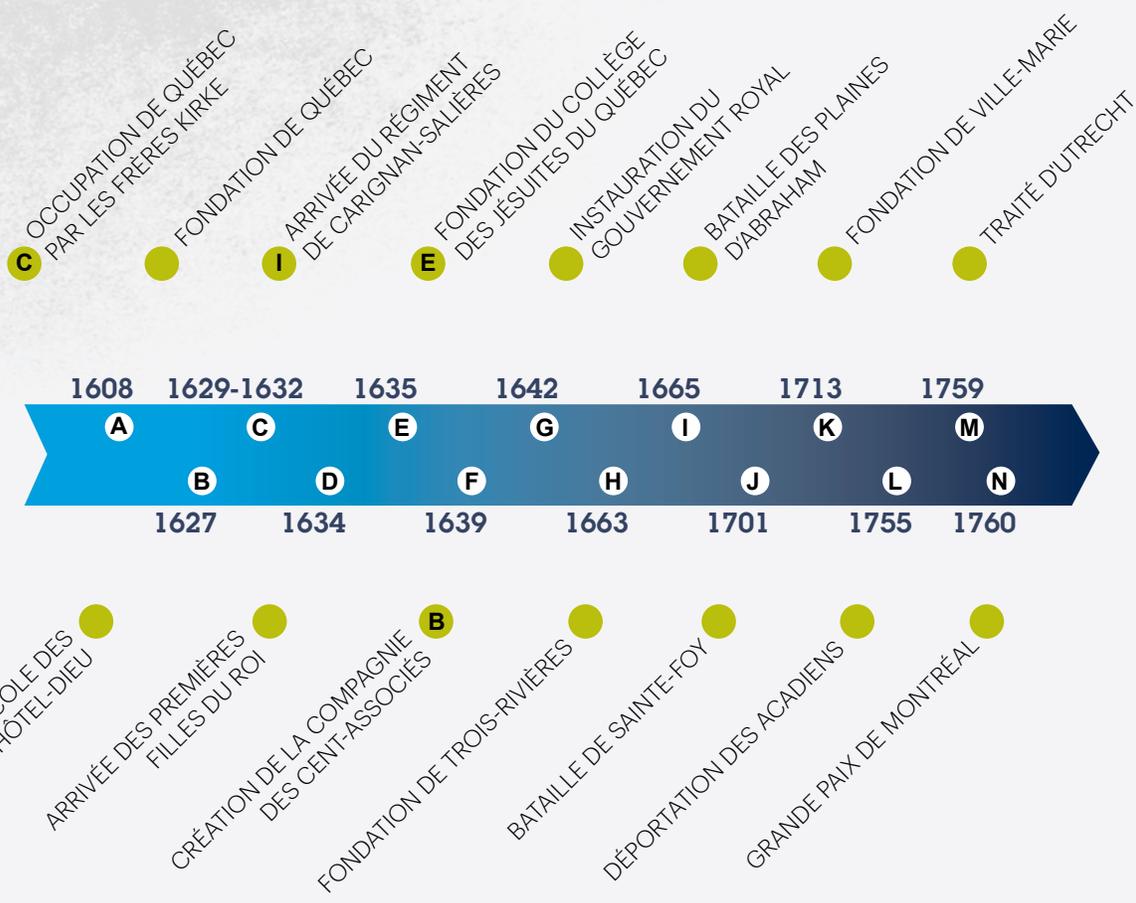


À vous de jouer!

Ligne de temps

Une succession d'événements a marqué l'époque de la Nouvelle-France. Connaissez-vous bien le déroulement de cette période marquante de l'histoire du Québec?

Associez chacun des faits historiques à leur date respective.





Certaines de ces images représentent des statues qui peuplent la remarquable façade du parlement. Observez l'extérieur du parlement et découvrez d'autres personnages qui ont influencé l'histoire du Québec.

www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-memoire-bronze.html

Qui suis-je?

À l'aide des indices suivants, devinez de quel personnage historique il s'agit. Associez les indices **A, B, C, D, E, F** aux bonnes images.



© Collection Assemblée nationale.

A. En 1665, j'occupe les fonctions d'intendant de la Nouvelle-France. Pour remédier à la faible densité de population, j'instaure notamment le don de seigneuries à certains officiers du régiment Carignan-Salières pour inciter les soldats à demeurer en Nouvelle-France une fois leur service militaire terminé.

Je fais même construire une brasserie.

Réponse :

B. Je suis considéré comme le fondateur de la Nouvelle-France. J'entreprends la construction de l'Habitation dès mon arrivée à Québec, en juillet 1608.

Réponse :

C. Je suis arrivée en Nouvelle-France en 1617 avec mon mari, Louis Hébert, et nos trois enfants.

Je suis l'une des premières Européennes à métablir dans la colonie.

J'aide mon mari, qui est apothicaire, à soigner les malades. J'élève nos enfants et je participe à la culture de notre terre. De plus, je m'occupe de l'éducation de jeunes Autochtones.

Réponse :

D. En 1682, je descends le fleuve Mississippi jusqu'à son embouchure. Je prends possession d'un territoire, nommé la Louisiane, en l'honneur du roi Louis XIV.

Réponse :

E. Lors de la guerre de Trente Ans en France, j'acquiers une expérience en soins destinés aux malades et aux blessés.

Dès 1640, je pars pour la Nouvelle-France avec l'objectif d'évangéliser les Autochtones.

Je fonde Ville-Marie avec Paul de Chomedey de Maisonneuve.

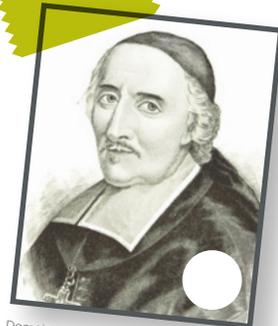
Je suis fondatrice et administratrice de l'hôpital Hôtel-Dieu.

Réponse :

F. Je suis le premier évêque de Québec.

En 1663, je fonde le Séminaire de Québec.

Réponse :



Domaine public



Source : wikipedia.org



© Collection Assemblée nationale.



Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Ministère de la Culture et des Communications, photographe Christian Lemire.



Source : cpcq.gouv.qc.ca

Charades

1. MON PREMIER EST LA FEMME QUI A MIS AU MONDE DES ENFANTS.

MON DEUXIÈME EST UN ADVERBE INTERROGATIF.

MON TROISIÈME EST LE SYMBOLE CHIMIQUE DU TITANE.

MON QUATRIÈME EST UNE PLANTE HERBACÉE À FLEURS BLANCHES.

MON CINQUIÈME EST UN PRONOM PERSONNEL
DE LA 1^{re} PERSONNE DU SINGULIER.

MON TOUT EST UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE DES 16^e ET 17^e SIÈCLES
FONDANT LA RICHESSE DES MÉTROPOLES SUR L'ACCUMULATION
DES RÉSERVES EN OR ET EN ARGENT, PUIS SUR LEUR CAPACITÉ À
EXPLOITER LES RESSOURCES DE SES COLONIES.

Réponse :

2. MON PREMIER EST UNE INTERJECTION MARQUANT
LA SURPRISE, L'ÉTONNEMENT.

MON DEUXIÈME PASSE SOUVENT TROP VITE.

MON TROISIÈME EST RECOUVERT D'ÉMAIL.

MON TOUT EST UN PERSONNAGE QUI, APRÈS 1665, VEILLE SEUL
À L'ADMINISTRATION CIVILE (JUSTICE, ORDRE PUBLIC, VOIRIE ET
FINANCES). AUX CÔTÉS DU GOUVERNEUR ET DE L'ÉVÊQUE, IL COMPOSE
LE GOUVERNEMENT ROYAL.

Réponse :

Rébus

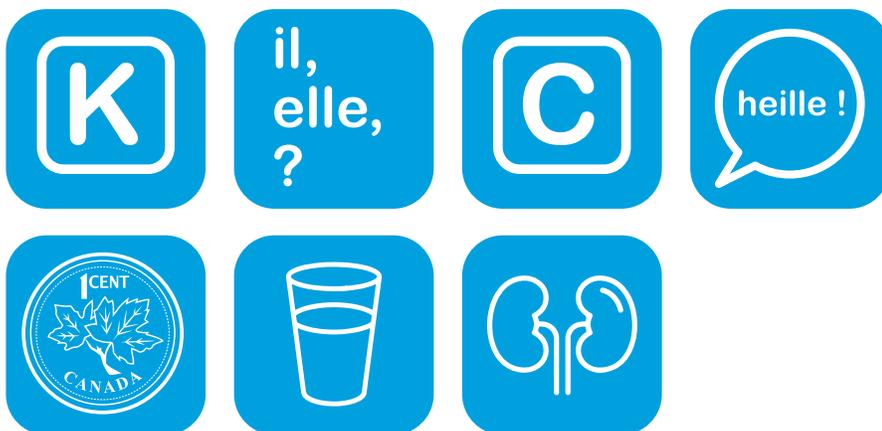
Recherchez le sens de chaque image pour former un mot.

1.



Mot : _____

2.



Mots : _____

3.



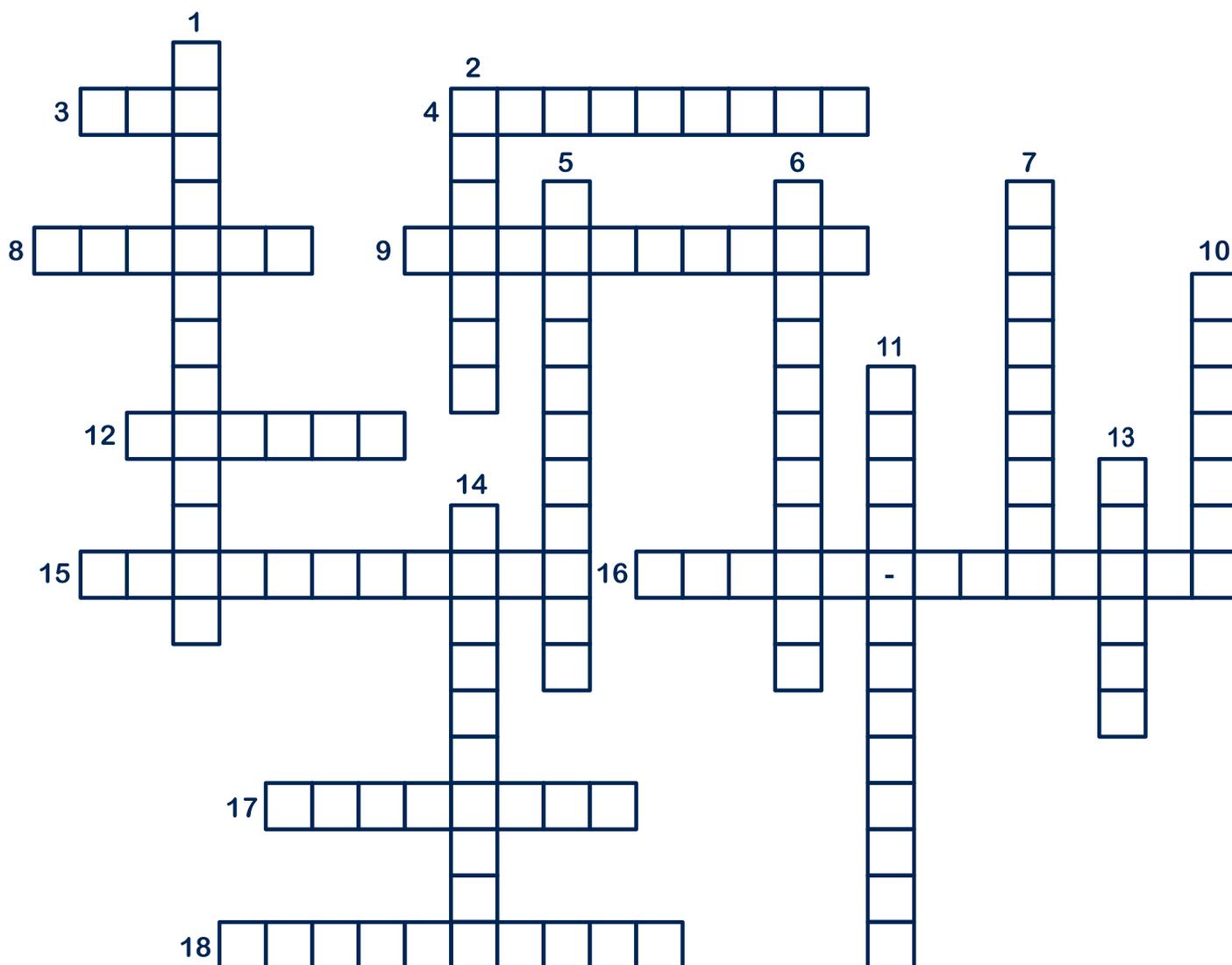
Mots : _____

4.



Mot : _____

Mot croisé



Horizontal

3. Chef d'État d'un royaume, il délègue à des représentants la prérogative de gouverner la colonie.
4. Fondateur de la ville de Québec, sous l'aile de Pierre Du Gua de Mons.
8. Ensemble d'États, de territoires relevant d'un gouvernement central.
9. Représentant du roi, il est responsable du domaine militaire (diplomatie, armée).
12. Animal qui est à la base du commerce des fourrures en Nouvelle-France.
15. Peuples autochtones de l'Amérique.
16. Les paysans s'installent le long de ses rives.
17. Peuple qui s'établit dans la région de l'est des Grands Lacs et adopte un mode de vie sédentaire.
18. L'hiver rude, le scorbut et les guerres avec certaines nations autochtones nuisent à son expansion.

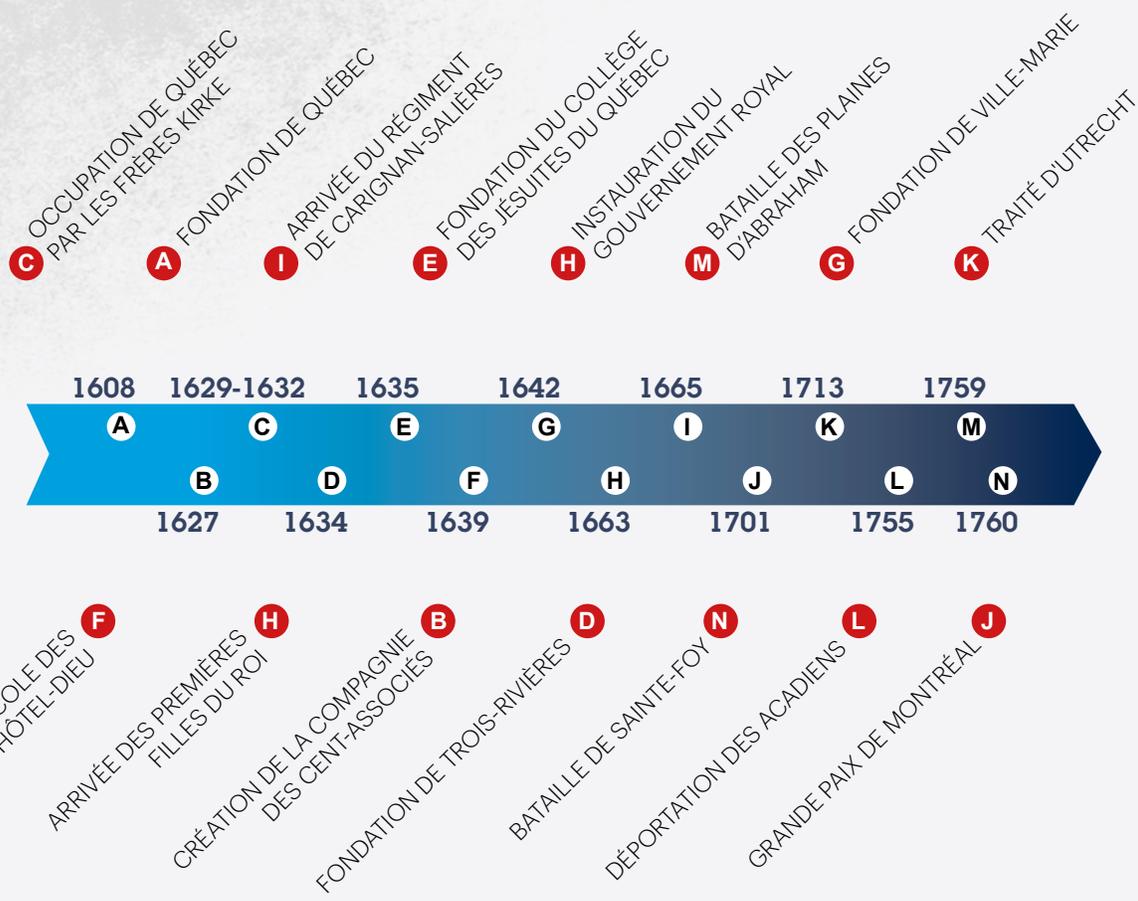
Vertical

1. Nom donné aux religieux qui tentent d'évangéliser et de sédentariser les Autochtones.
2. Territoire appartenant à une métropole.
5. (Verbe à l'infinitif) Une des principales activités des missionnaires en Nouvelle-France.
6. Premiers peuples d'Amérique du Nord.
7. Fondateur de la Compagnie des Cent-Associés.
10. Traité de 1713 où la France cède l'Acadie et Terre-Neuve à la Grande-Bretagne.
11. Nom donné à la compagnie, fondée par le cardinal de Richelieu, qui administre la Nouvelle-France à partir de 1627.
13. Principale agglomération et capitale de la Nouvelle-France.
14. Territoire organisé de manière à permettre à un individu, le seigneur, de toucher une partie des profits tirés du sol par les « serfs », des paysans, qui lui sont complètement assujettis.



À vous de jouer!

Ligne de temps



Qui suis-je?



Photographies institutionnelles
© Collection Assemblée nationale

B

- A.** En 1665, j'occupe les fonctions d'intendant de la Nouvelle-France.
Pour remédier à la faible densité de population, j'instaure notamment le don de seigneuries à certains officiers du régiment Carignan-Salières pour inciter les soldats à demeurer en Nouvelle-France une fois leur service militaire terminé.
Je fais même construire une brasserie.

Réponse : Jean Talon

- B.** Je suis considéré comme le fondateur de la Nouvelle-France.
J'entreprends la construction de l'Habitation dès mon arrivée à Québec, en juillet 1608.

Réponse : Samuel de Champlain

- C.** Je suis arrivée en Nouvelle-France en 1617 avec mon mari, Louis Hébert, et nos trois enfants.
Je suis l'une des premières Européennes à métablier dans la colonie.
J'aide mon mari, qui est apothicaire, à soigner les malades. J'élève nos enfants et je participe à la culture de notre terre. De plus, je m'occupe de l'éducation de jeunes Autochtones.

Réponse : Marie Rollet

- D.** En 1682, je descends le fleuve Mississippi jusqu'à son embouchure.
Je prends possession d'un territoire, nommé la Louisiane, en l'honneur du roi Louis XIV.

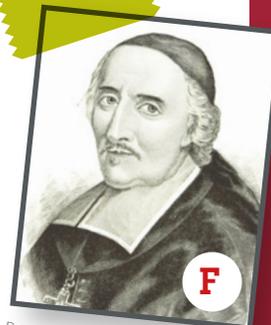
Réponse : René-Robert Cavalier de La Salle

- E.** Lors de la guerre de Trente Ans en France, j'acquiers une expérience en soins destinés aux malades et aux blessés.
Dès 1640, je pars pour la Nouvelle-France avec l'objectif d'évangéliser les Autochtones.
Je fonde Ville-Marie avec Paul de Chomedey de Maisonneuve.
Je suis fondatrice et administratrice de l'hôpital Hôtel-Dieu.

Réponse : Jeanne Mance

- F.** Je suis le premier évêque de Québec.
En 1663, je fonde le Séminaire de Québec.

Réponse : François de Montmorency de Laval



Domaine public

F



https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9-Robert_Cavelier_de_La_Salle#/media/Fichier:Cavelier_de_la_salle.jpg

D



Photographies institutionnelles
© Collection Assemblée nationale

A



<http://www.pariciademocratie.com/approfondir/territoire-et-constitutions/149>
Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Ministère de la Culture et des Communications, photographe Christian Lemire.

C



http://www.cpcq.gouv.qc.ca/index.php?id=132&no_cache=1&ttnews%5BbackPid%5D=30&ttnews%5Btt_news%5D=215

E

Charades

1. MON TOUT EST UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE DES 16^e ET 17^e SIÈCLES FONDANT LA RICHESSE DES MÉTROPOLIS SUR L'ACCUMULATION DES RÉSERVES EN OR ET EN ARGENT, PUIS SUR SA CAPACITÉ À EXPLOITER LES RESSOURCES DE SES COLONIES.

Réponse : Mercantilisme

2. MON TOUT EST UN PERSONNAGE QUI, APRÈS 1665, VEILLE SEUL À L'ADMINISTRATION CIVILE (JUSTICE, ORDRE PUBLIC, VOIRIE ET FINANCES). AUX CÔTÉS DU GOUVERNEUR ET DE L'ÉVÊQUE, IL COMPOSE LE GOUVERNEMENT ROYAL.

Réponse : Intendant

Rébus

1. **Mé - tro - Pôle**

Mot : Métropole

Définition : Pays qui possède des colonies, comme la France possédait la Nouvelle-France.

2. **K - On - C - Heille - Sou - Verre - Rein**

Mots : Conseil souverain

Définition : Institution composée, entre autres, du gouverneur, de l'intendant, de l'évêque et de 5 à 12 conseillers. Son rôle est notamment de juger les causes civiles et criminelles en appel et d'enregistrer les ordonnances royales. Le Conseil souverain ou Conseil supérieur est, avant tout, la plus haute cour de justice de la colonie.

3. **Nous - V - Aile - France**

Mots : Nouvelle-France

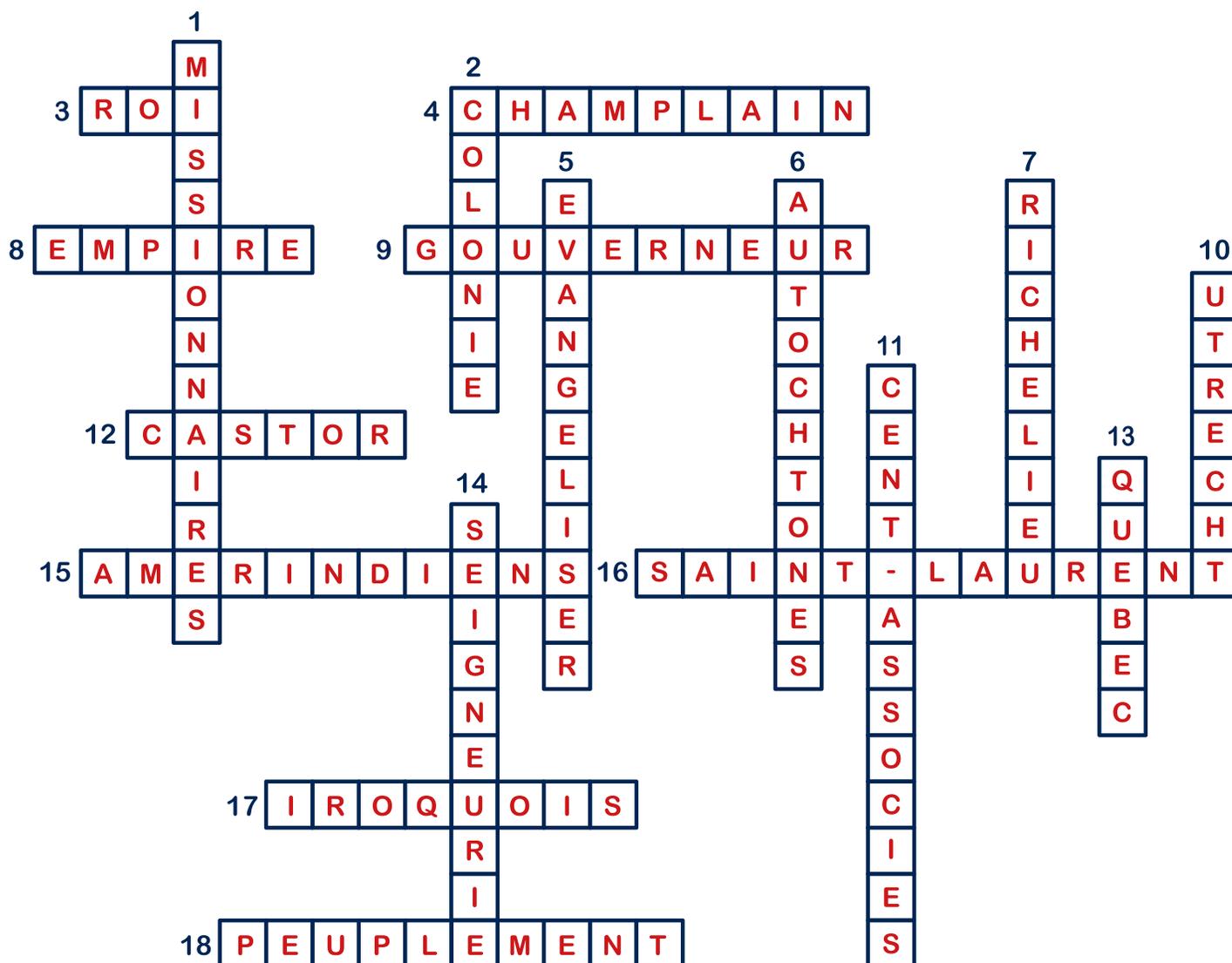
Définition : Territoire colonial français d'Amérique du Nord.

4. **M - Eau - Nos - Pot - Le**

Mot : Monopole

Définition : Privilège que possède un commerçant ou une compagnie pour exploiter une ressource et en faire le commerce.

Mot croisé





Pour aller plus loin

N'hésitez pas à consulter le site web www.paricilademocratie.com pour en apprendre davantage sur l'évolution de la société coloniale sous la métropole française (1608-1760).

Pouvoir et représentation en Nouvelle-France

Dans les institutions françaises de l'Ancien Régime (avant la Révolution française de 1789), la séparation des trois pouvoirs du système anglais (législatif, exécutif, judiciaire) n'existe pas.

C'est plutôt en deux sphères que se subdivise le pouvoir politique : l'administration civile et l'administration militaire. Au sommet, le roi de France incarne ces deux sphères.

En Nouvelle-France, le gouverneur est responsable du domaine militaire (diplomatie, armée) et l'intendant, après 1665, est responsable de l'administration civile (justice, police, finances).

<http://www.paricilademocratie.com/approfondir/pouvoirs-et-democratie/1436-pouvoir-et-representation-en-nouvelle-france>

Occupation du territoire lors du Régime français

Au début du 17^e siècle, la France s'intéresse plus que jamais à l'exploitation des territoires explorés par Jacques Cartier et Jean-François de La Rocque de Roberval. Marchands et pêcheurs y convoitent le poisson et les fourrures, tandis que d'autres espèrent toujours découvrir une route vers l'Orient pour en exploiter les richesses, notamment la soie et les épices.

<http://www.paricilademocratie.com/approfondir/territoire-et-constitutions/112-occupation-du-territoire-lors-du-regime-francais>

Schémas de gouvernance pendant le Régime français

<http://www.paricilademocratie.com/approfondir/pouvoirs-et-democratie/1214-dossier-documentaire-les-schemas-de-gouvernance#fragment8279>

Découvrez nos nombreuses cartes thématiques

<http://www.paricilademocratie.com/approfondir/territoire-et-constitutions/113-1608-1713-affirmation-de-la-france-en-amerique>

